



Lien de transmission et lien d'origine dans la construction identitaire

Claudine Moïse

► To cite this version:

Claudine Moïse. Lien de transmission et lien d'origine dans la construction identitaire. Gilles Forlot et Normand Labrie. L'enjeu de la langue en Ontario français, Prise de Parole, pp.167-196, 1999. hal-02515287

HAL Id: hal-02515287

<https://hal.science/hal-02515287>

Submitted on 23 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**LIEN DE TRANSMISSION ET LIEN D'ORIGINE
DANS LA CONSTRUCTION IDENTITAIRE**

Claudine MOÏSE

En Ontario français, la langue, seul élément visible, tangible peut-être, d'unification rallie et relie ; ainsi, le français, avec la participation politique qu'il suscite pour sa reconnaissance, se confond souvent avec le maintien de la culture et de l'identité (Juteau-Lee, 1994 ; Bernard, 1988, 1990 ; Frenette, 1989 ; Heller, 1994, etc). *C'est dorénavant le maintien de la langue qui sous-tend le maintien de la culture et de l'identité ainsi que la participation de la collectivité francophone à un nouvel avenir* (Heller, 1994 : 156)

D'autres paramètres plus souterrains, cependant, structurent les différents profils identitaires : ancrage dans l'histoire, référence géographique, balancement entre le même - la communauté franco-ontarienne dans sa diversité - et l'autre - la figure de l'Anglais -, le lien avec la filiation (Moïse, 1995). Je voudrais, par cet article, m'attarder plus longuement sur ces liens avec la filiation, et montrer comment ce lien avec la famille et de façon plus large avec les origines induit aussi une façon d'être en français qui dépasse finalement la langue elle-même. Car on l'a dit, bien sûr, le lien avec la filiation passe par la langue, par sa transmission. D'aucuns ont montré (Mougeon, 1979, 1984) combien la pratique et l'usage de la langue maternelle au foyer, dans la famille étaient essentiels à la maîtrise de ses divers registres. Mais il faut aller plus loin.

1. Cadre de l'étude

Cette enquête fait partie donc d'une étude plus générale (Moïse, 1995) qui s'est attachée à déceler différents profils identitaires, différentes façons d'être en français. J'ai bâti l'ensemble de mon travail, et plus précisément celui-ci, sur l'analyse d'un corpus constitué en 1990 dans le nord de l'Ontario, corpus de soixante-treize locuteurs et locutrices dont trente-sept interviews ont été transcrites et utilisées.

1.1. Le corpus

J'ai essayé de constituer un échantillon représentatif de la population sudburoise sans m'attacher toutefois au parler des adolescents : dans ce passage difficile de l'enfance à l'âge adulte, le rejet de la langue française est souvent une manifestation supplémentaire de l'opposition à l'égard

des parents ou de l'institution scolaire. On parle anglais, c'est plus "cool". Je me suis consacrée à l'observation du comportement des adultes en tant que francophones.

La plupart de mes interlocuteurs sont originaires de Sudbury ou des villages alentour ; quelques-uns ont passé leur enfance ou une partie de leur vie dans le nord de l'Ontario, à Timmins, Kapuskasing, etc. Certains ont voyagé dans la province ou à l'étranger, poussés avant tout par leur métier. Mais au moment de l'entretien, tous résidaient à Sudbury ou dans les environs.

Mon corpus finalement se compose de soixante-treize locuteurs et de soixante-sept interviews avec des échantillons de différents âges (20-30 ans, 30-45 ans, 45-60 ans, plus de 60 ans), de différentes classes sociales, avec des compétences en français différentes. Toutefois, je n'en ai utilisé dans mes études que trente-sept (dix-huit femmes et dix-neuf hommes). Après écoute, j'ai donc sélectionné un certain nombre d'entrevues qui me semblaient fournir un échantillon relativement bien diversifié. Je ferai donc ici référence aux locuteurs dont j'ai étudié l'entrevue.

- Répartition en fonction de l'âge

	Femmes	Hommes
20-30 ans:	5	8
30-45 ans:	6	4
45- 60 ans:	6	3
60 et plus:	1	4
Total	18	19

- Répartition en fonction de la catégorie socio-professionnelle **20-45 ans**

	Femmes	Hommes
Fin école secondaire	1	2
Étudiant-e-s	4	6
Enseignant-e-s	1	0

Cadres	1	2
Employé-e-s	4	2

45-60 ans

Professeur-e-s	3	0
Employé-e-s	2	2
Artisans	0	1
Mère de famille	1	

60 ans et plus

Professeures	1	0
Employé-e-s	0	2
Mineur	0	2

J'ai toujours essayé dans l'entrevue de ne pas paraître trop dirigiste, de laisser le dialogue, autant que possible, devenir discussion libre et spontanée, même si chaque échange était sous-tendu par des questions précises portant sur divers aspects du comportement en français. Mais je suis française de France. Détentrice de la forme légitime - légitimité présumée -, j'impose, malgré moi, par une domination symbolique, la norme dominante (Bourdieu, 1982). Violence symbolique, celle du dominant sur le dominé. C'est ce qu'attestent d'ailleurs quelquefois, les interruptions de l'entretien par des appels téléphoniques ; la parole du locuteur se libère alors pour retrouver son flux. Mais dans l'ensemble, toutefois, la parole s'est laissée porter par la convivialité de l'entretien. J'ai toujours essayé de créer un climat de confiance : j'ai rencontré les gens, parfois chez eux, le soir autour d'une tasse de café ou de thé, parfois dans un lieu public, dans un bar calme. Mais les actes de langage se dotent d'autant plus de force symbolique qu'ils sont agréés par la structure socio-institutionnelle qui les accompagne. Pour ma part, je me suis rarement présentée en tant que linguiste ou universitaire, j'étais journaliste la plupart du

temps, tout cela pour éviter des contacts trop formels et rigides. Nul doute que, parfois, les personnes interviewées sont parvenues après un certain temps à oublier le micro négligement déposé sur un coin de table. Certaines rencontres ont pu me paraître décevantes sur le moment : la tension, le malaise étaient si forts que l'expression des idées, les développements langagiers semblaient appauvris. En fait, par la suite, dans l'analyse du comportement, elles se sont révélées révélatrices de certaines positions identitaires. D'un autre point de vue, le fait d'être française ne m'a pas totalement desservi et a même eu ses avantages : les personnes interrogées ont cru à mon impartialité face aux événements politiques, à ma méconnaissance de la situation linguistique au Canada. Elles ont eu le sentiment de me révéler la vérité, qui n'était en fait que leur réalité ; j'ai pu me permettre de leur poser des questions naïves qui auraient paru parfois quelque peu surprenantes si elles avaient été posées par quelqu'un du pays ; j'ai pu parfois les amener à se dévoiler, à mettre en avant leurs contradictions sans qu'elles en prennent conscience.

1.2. Méthode d'analyse des données

La méthode variationniste a pu me servir dans l'enquête même, mais non dans l'analyse des données. Une telle méthode, pertinente évidemment dans le cadre précis des recherches sur la variation phonologique, morphologique, n'a pu être utilisable dans le cadre de mes enquêtes. En effet, de telles études se penchent sur les unités discrètes (phonèmes, morphèmes) bien éloignée de ce que je cherche toujours à cerner, la réalisation multiple de l'identité.

Il m'a fallu aller chercher ailleurs, du côté de l'analyse ethnométhodologique, méthode d'observation de l'intérieur. Le point essentiel de mon travail est d'avoir déterminé à partir des locuteurs eux-mêmes, les marqueurs signifiants de la construction identitaire. Plutôt que de poser a priori des variables sociologiques connues, je me suis laissée porter par mon corpus. Ce sont les locuteurs qui m'ont alors donné eux-mêmes quelques clés, quelques repères, je suis partie d'eux ; c'est de leur dire que j'ai pu constituer toutes mes grilles d'analyse. Tel est le cas

dans cette présente enquête à propos des différents liens de filiation trouvés, sur les liens d'origine déterminés.

Ces variables ne sont pas données brutes mais davantage appropriation et représentation que s'en font les individus. Les locuteurs comme guides donc. Ainsi, dans une perspective ethnométhodologique, la construction sociale n'est pas une donnée stable et préexistante, indépendante des interactions sociales, elle se modèle et module au gré des actions humaines, des savoirs, des apprentissages, des croyances et des représentations. Donc en examinant les comportements de l'intérieur, en faisant une observation attentive des processus par lesquels les acteurs interprètent constamment la réalité et réinventent la vie, on peut dresser des configurations sociales. Finalement, le monde se construit dans la description et l'interprétation que les acteurs en font. Dans une telle perspective, on tâche aussi de tenir compte des prises de position des acteurs puisque c'est à travers le sens qu'ils assignent aux pratiques, aux situations, aux symboles, aux actes de parole qu'ils fabriquent leur monde.

1.3. Thèmes et axes de recherche

C'est donc en partant des locuteurs eux-mêmes que s'est élaborée cette présente étude. J'avais mis en place d'abord - chose relativement aisée - des grilles d'analyse qui reprenaient les thèmes abordés explicitement dans les entretiens, (pratiques et représentations de la langue française), données premières, semblait-il, de l'identité franco-ontarienne. Mais il m'a fallu approfondir mes analyses. Et, à partir des glissements, se sont dégagés d'autres thèmes cachés, constructeurs eux aussi d'identité, (liens avec l'Histoire, vision d'une territorialité francophone, dénomination de soi par exemple), thèmes qui disaient aussi, au-delà de la langue elle-même, un sentiment d'appartenance. Il est paru clairement alors que les liens de filiation, les liens d'origine évoqués plus ou moins explicitement étaient au cœur de la construction identitaire. Mais encore s'agissait-il de savoir quels étaient ces liens, comment ils prenaient forme dans le discours et comment ils orientaient une construction de soi-même, comment ils modelaient tel ou tel profil identitaire.

2. Les liens de filiation : transmission linguistique et transmission identitaire

Quels sont les processus qui favorisent, ou, au contraire, entravent la transmission de la langue de génération en génération et comment cette transmission induit-elle certaines valeurs ? Car il est finalement différentes façons de donner sa propre langue : transmission silencieuse, transmission consciente et réglementée, transmission en opposition. Chaque mode de transmission donne à être en francophonie à chaque fois de façon singulière.

2.1. La transmission silencieuse

On se souvient de l'affirmation de Juteau-Lee (1983 : 45) : *on ne naît pas ethnique on le devient*. Effectivement, le sentiment d'appartenance à une communauté se transmet dès le plus jeune âge, par les parents qui jouent un rôle de socialisation. Ils en sont les premiers instigateurs. C'est donc par un lent processus d'*enculturation* (Camilleri, 1989) qu'un individu prend possession de la culture de son groupe. Le travail de la mère, comme le précise l'auteure est capital ; c'est par les gestes quotidiens de socialisation (habillement, repas, chants, paroles) que l'enfant apprend à se situer dans un groupe particulier et qu'il recevra jour après jour, par vagues, les valeurs de sa communauté. En ce sens, précise-t-elle, l'ethnicité et l'humanité se construisent en parallèle, comme en écho ; l'une ne peut aller sans l'autre. On peut apporter quelques critiques à cette pensée, critiques mesurées par ailleurs. Si les femmes à elles seules étaient porteuses d'ethnicité (n'est-ce pas là une vision quelque peu sexiste du partage des tâches), ne seraient-elles pas alors aussi responsables, par leur manque de vigilance, de *l'échec de la reproduction de leur communauté, c'est-à-dire de l'assimilation* (Bernard, R, 1990 : 48). La *production d'ethnicité*, comme on va le voir avec nos locuteurs, n'est pas exclusivement dévolue à la mère mais elle se joue aussi à travers le père qui donne, comme la mère d'ailleurs, au-delà des gestes du quotidien une façon d'être en sa francophonie.

Comme la mère, le père, par sa langue, transmettra sa façon d'être en français. En effet, l'échange dans certains foyers ne peut se faire qu'en français, de façon obligée et naturelle. Parce qu'on ne parle pas l'anglais.

Mes parents pouvaient pas comprendre l'anglais ben pouvaient le comprendre mais i avaient beaucoup de misère (CAROLINE (10-17)) mon père a beaucoup de misère comme i a appris à parler anglais par en en lisant le journal anglais c'est c'est comment est-ce que i a appris (CAROLINE (10-9)) ont beaucoup de difficulté à s'exprimer en anglais sont francophones francophones / puis euh même i cherchent courent après leurs mots là c'est sont pas capables de parler anglais beaucoup (THERESE (23-37)). non pas ben à la maison j'parlais tout le temps en français parce que ma mère son anglais était très très pauvre i l'est encore toujours (SEBASTIEN (2-24)).

Mais au delà même de la langue - et on dépasse là une simple transmission linguistique, le père, figure souvent évoquée, tient une place marquante dans la reproduction de l'ethnicité. On relate parfois des anecdotes vécues avec le père, des moments de sa vie à propos des relations entre Anglais et Français (CAROLINE, FREDERIC, BRIGITTE, PAULINE) comme s'il était du rôle du père de devoir partir au combat pour la langue, de s'exposer tandis que la mère préserverait davantage la langue au foyer. Mais même si le père est vaincu, reste la tendresse pour ce qu'il est et pour ce qu'il subit. On parle alors de ses habitudes, des temps où il chantait (GILBERTE), regardait la télévision en français (MARC) mais aussi tout de même de son poids à la maison, de la fierté qu'il renvoyait (LUC, GERMAIN, NORMAND, ALAIN).

euh on danse euh les chansons à répondre / euh mon père i aime bien ça les chansons à répondre / alors euh c'est très différent (GILBERTE (32-24)) mon père a toujours écouté ça en français so je j'm'ai habitué à à écouter en français (MARC (3-13)) parce que mon père a / c'est un homme de fierté pis c'est un homme fier de sa langue (LUC(13-20))

ah oui j'aimais ben mon père puis y a eu i avait de la misère on était douze enfants (NORMAND (21-28)).

Car finalement, il est une dimension de la transmission, la *transmission d'inconscient* (Siboni, 1991 : 51) qui dépasse sans doute la répartition homme / femme, qui dépasse le simple usage de la langue française. *La transmission d'inconscient est une transmission de l'origine, non jamais comme une entité ni comme une simple marque mais comme une pulsion, la pulsion de l'être. [...] Cette transmission y invente ou y révèle une mémoire seconde, celle d'événements qui ne sont pas encore passés, mémoire de l'avenir aussi bien ; c'est la mémoire qui "retient" l'avenir.*

2.2. La loi intérieure

À la communication naturelle se substituent parfois règlements et lois intérieures. Un code est en place dans le foyer, code à respecter, *puis j'avais pas le droit de parler l'anglais dans la maison* (FRÉDÉRIC (33-25), loi à ne pas transgresser qui repose sur l'autorité en place,

mon père prenait une grosse voix euh riante et i disait on parle français dans mon foyer / puis euh i avait pas à nous l'dire tellement souvent / on on changeait ça en français et euh / oui semblable moi moi j'aurais fait la même chose / (GERMAIN (13-18)).

Et ceux qui sont parents eux-mêmes disent imposer à leurs enfants certaines lois. Ils disent avoir été obligés de poser des règles pour l'usage du français. THÈRESE (1-10 / 2-18) a adopté un *règlement sévère, c'est une bataille continue* à la maison alors que ça lui était naturel de parler français avec ses parents. On est *obligé de punir* (THERESE), il *fallait insister* (RENÉE (10-10)), il faut *obliger* (DOMINIQUE (9-9)). C'est donc là une législation à imposer par la nécessaire contrainte parce que, malgré tout, les enfants *essayent* (LAURE (4-1), ÉLOISE (18-10)) de parler anglais. Il semble d'ailleurs pour les locuteurs plus âgés, les plus de quarante ans, plus nécessaire que lorsqu'eux-mêmes étaient enfants, d'imposer des règles pour le maintien du français au foyer. On sait effectivement qu'aujourd'hui l'anglais fait partie de l'environnement

quotidien des enfants, notamment par la force toujours plus pressante des médias. Finalement, c'est un bon moyen semble-t-il aux yeux des locutrices - comme s'il revenait aux femmes de régenter la maisonnée - d'imposer des règles pour lutter contre l'assimilation,

*puis j'descends puis euh sont en train de converser en anglais puis j'suis la
hum t'sais voyons là qu'est-ce que vous faites puis là i changent au français
(THÉRÈSE (2-21))*

*là puis j'ai dit ben dans maison ici on parle français puis euh / fait que oh oui
puis euh / c'est assez rare que nos enfants vont parler l'anglais (LAURE (4-1))
fallait insister pour qu'i parlent français dans la maison sinon i seraient
assimilés comme tous les autres (RENÉE (10-10))*

*pis une fois que l'habitude est prise c'est c'est la première peut-être là / pis
après les autres / si elle a pris l'habitude de de parler pis de jouer en français
là c'est ça continue tout le temps (ÉLOISE (18-10)).*

Mais au-delà de la transmission linguistique, silencieuse ou tributaire de règles s'impose le respect d'une manière d'être, d'une éducation à ne pas trahir. Cette façon de vivre en français est sentie comme un cadeau à préserver. Elle repose sur un respect mutuel,

*euh un cadeau que ma mère m'a m'a donné disons euh / d'être très conscient
euh des sentiments des autres euh de montrer considération envers un autre /
puis c'est tout ça qui enveloppe (GERMAIN (6-35))*

*j'ai appris chez moi moi sur sur les genoux de ma mère à parler français / et
pourquoi le rejeter pourquoi euh / le rejeter simplement j' comprends la
question que tu me demandes mais c'est ça que j'essaye de trouver les raisons
euh c'est c'est quelque chose qui a été donné euh c'est c'est à moi ça
m'appartient (GERMAIN (7-15)).*

La plupart du temps les relations avec les parents, faites de tendresse et de respect, sont évoquées à propos de la langue, de sa valeur, de son usage, comme si estime à l'égard de ses parents et maintien de la langue allaient de concert :

j'pense que les jeunes vont avoir un respect pour ses parents qui sont francophones pis i savent que à la maison c'est français / (STÉPHANIE (18-17))
quand j'veux / dire des belles choses à mes parents et tout' ça là / j'sais pas écrire une lettre j'aime bien en français (CLAUDETTE (22-13))
puis là moi j'étais là à ce moment là puis j'pense c'est peut-être pour ça un peu que j'me suis impliqué puis euh j'ai toujours eu euh une fierté de ma langue parce que avec ma mère pis mon père les deux sont francophones euh euh i m'ont toujours euh t'sais euh / par exemple i m'ont toujours montré que c'était important de d'être fier de sa langue c'est pas parce qu'i me le prêchaient i me le disaient pas euh vingt-quatre heures par jour mais c'est par leur exemple j'pense j'l'ai appris comme ça (SÉBASTIEN (5-21)).

On l'affirme alors clairement, le maintien de sa propre langue, le bonheur d'être dans sa langue sont étroitement liés à l'éducation reçue ; ce n'est plus là une question de transmission de l'inconscient par les gestes ou les attitudes mais il s'agit d'une conscience éveillée, d'une mission remplie et à remplir par l'éducation, qui là encore contient la langue mais la dépasse.

j'ai été élevée en français puis j'aimerais garder ma langue (JULIE (15-8))
le fait que j'ai été élevée en français (BRIGITTE (16-34))
t'sais c'est c'est comme ça qu'on a été élevé nous autres (ALINE (25-10))
ça vient tout' du foyer / à la maison / si tes parents sont français tu vas l'avoir (JÉROME (22-15))
c'est plus ou moins on a été élevé / dans cette langue là surtout le comme du coin / qu'on vient euh tout le monde sont francophones / puis euh / c'est l'idée comme / on a été élevé avec cette langue là (JEAN-PIERRE(5-13))
je sais pas si c'est à cause que j'ai été élevé comme ça (SÉBASTIEN (11-1))

2.3. La transmission dans l'opposition

L'usage du français au foyer est une condition favorable à une meilleure maîtrise de la langue sans doute, et à une transmission d'identité incontestablement. Mais il est peut-être aussi des éléments extérieurs ou personnels à chacun, qui peuvent jouer parfois contre un manque de pratique au foyer. Pour ma part donc, je voudrais montrer que les enfants peuvent ne pas suivre le modèle des parents qui négligent l'usage du français et prendre le contre-pied de cette situation. Que, peut-être, le sentiment d'appartenance n'est pas toujours nié quand il devient difficile de parler français au foyer. Même si ce cas de figure reste une exception et que, tout de même, l'on voit tristement le glissement vers l'anglais, des grands-parents aux petits-enfants. Dans certaines familles, ce sont les enfants qui, face aux parents, ont exigé le français. MICHÈLE, au prix d'une lutte certaine, voulait parler français avec ses parents,

*on était dans une colonie française mais l'anglais était toujours là c'est drôle
hein / pis dans le foyer l'anglais était toujours là aussi très présent / j'sais
que j'passais ma phase là comme adolescente là i faut parler français parlons
français parlons français là que j'étais un petit peu chiant avec mes parents
par bout mais euh / (5-25).*

ROLAND voudrait parler en français avec ses parents qui parlent en anglais contre sa volonté !

*naturellement mais en fait à la maison mes parents vont parler plus en
anglais que moi*

Cl. *ah oui*

L1. *oui*

Cl. *et i sont francophones*

L1. *oui / i se sentent plus confortables avec le français naturellement / mais
i vont l'en parler plus souvent que moi comme ça va leur-z-en donner
différent sur une conversation en en anglais pis i vont la continuer / et moi
c'est comme / j'les écoute parler là pis c'est (rires) j'trouve ça drôle : (15-12).*

Donc finalement l'usage du français au foyer ne serait peut-être pas une vertu inconditionnelle de la transmission identitaire. Et même, *a contrario*, l'absence de l'usage du français au foyer pourrait servir de tremplin aux enfants et nourrir une rébellion forcée sur des racines francophones désavouées.

À l'inverse, on observe un rejet pour une façon d'être en français trop radicale, rejet du père particulièrement pour certaines jeunes femmes. Parce que le comportement du père entier, extrême, pour le français pousse à la rébellion (BRIGITTE, PAULINE), à la fuite, au refoulement. Par dégoût, par besoin de se libérer. Mais il n'est jamais facile de rompre avec la figure du père... BRIGITTE entretient un lien très fort avec le père, elle ne parle pas de la mère. C'est une histoire d'amour-haine, amour pour le père, haine pour la douleur de vivre qu'il lui a imposée par la langue française (3-10 / 15-35 / 16-34). Il représente ce lien avec la francophonie qu'elle remet en question (3-10 / 14-23). Vivre en français, c'est accepter d'être en lutte permanente, de se voir rejetée, de souffrir,

*ok vivre comme francophone là ça veut dire que t'es prêt à te battre pour t
pour ta langue pis pour que / tes enfants aient ce droit là / au choix / ça veut
dire que: j' devrai(s) prendre une attitude / t'sais euh passablement comme
mon père / puis j' suis-t-encore dans dans / j' suis-t-encore en train d'essayer
de: / m'établir t'sais de de / de trouver ma propre autonomie ma propre
indépendance / pis j' suis pas prête / tout' de suite / à faire les démarches /
qui me ramèneraient à dire que papa avait raison sur ce point là (14-23).*

PAULINE parle très souvent de son père, de la pression qu'elle a subie, de la difficulté ressentie pour y échapper, ou mieux pour échapper à sa propre langue,

*là c'était comme j' m'implique plus dans des affaires françaises j'en ai par
dessus mon voyage parce que mon père avait tellement poussé (2-13), mon
père puis le français là c'est encore t'sais comme quelque chose à digérer pis*

*que j'pourrais pas m'imaginer vivre avec un homme qui parle juste français
(11-30), c'est plus que langue c'est contenu y a quand même le fait j'dis mon
père était tellement fort pour le français qu'i reste peut-être des bleus en
dedans à cause de t'ça là (12-25)*

2.4. Sans transmission linguistique, une possible transmission identitaire ?

Parfois l'anglais est entré au foyer parce qu'un des parents ne parle pas le français ou en a perdu l'usage. Certains parents ont une pratique de l'anglais avec leurs enfants, parce que, professionnellement, c'est leur langue essentielle. JULIE parle anglais avec son père qui travaille dans les mines par exemple. Parce que le français n'est pas leur langue d'origine. CLOTILDE parle anglais avec son père d'origine ukrainienne, mais français avec sa mère et surtout sa grand-mère. Mais toutes deux perpétuent avec leur mère une vie française. Histoire de femmes, histoire silencieuse ?

Mais quand il s'agit des garçons, les choses sont moins faciles. Quand il y a d'une façon ou d'une autre une présence anglaise au foyer, le glissement se fait. Parce que ça devient l'habitude. Ainsi va la vie,

*euh ma mère elle me parle toujours anglais pis mon père français de temps
en temps là t'sais c'est / plus anglais*

Cl. mais ta mère elle est anglophone ou francophone

L1. euh mm elle est francophone mais / elle parle plus anglais (TOM (2-5))

*oh oui oh oui / je suis né ici à Sudbury pas loin d'ici pis c'est toujours
l'anglais on parlait tou plutôt l'anglais dans la famille (NOËL (1-17)).*

On sait combien en situation de diglossie , l'usage de la langue dominante dans tous les domaines de la vie jusqu'aux lieux intimes et privilégiés de sa propre langue, la langue minorisée, notamment donc au foyer, est une façon de se détourner de sa situation minoritaire, d'avoir accès au monde dominant et finalement de penser effacer, vaine illusion, cette honte de soi , cette honte minoritaire.

L'anglais s'impose aussi par les mariages mixtes. Et les grands parents restent l'ultime tentative pour ne pas rompre complètement avec cette langue française. Événement déroutant toutefois pour ces détenteurs de la langue : quand leurs propres enfants ont épousé des anglophones et que la tentation est grande pour les petits-enfants de parler anglais. Cela a été dit, les mariages mixtes seraient source d'assimilation (Bernard, 1988 ; Heller et Lévy, 1992 ; Mougeon, 1979a). Parce qu'il est plus difficile d'affirmer son identité francophone dans un couple mixte, question de langue mais aussi d'attitude, d'ouverture, de regard différent sur le monde. Les mariages mixtes entraînent des coupures mais reste l'espoir que se perpétue, des grands-parents aux petits-enfants, une même langue partagée. Quand les grands-parents sont alors si fiers de montrer que leurs petits-enfants, malgré toutes les difficultés, parlent si bien français... LAURE évoque, avec cette insistance marquée à travers le *oui* répété, cette envie de voir ses petits-enfants parler français

*disons y a seulement que deux ans là mais euh D. notre fille i parle français
puis son mari i va lui dire des mots français t'sais euh / assez pour euh le petit
mais le petit comme jusqu'à maintenant là i parle c'est le français*

Cl. i parle français

L1. oui oui oui / oui (2-20),

*oui / alors tout dépend là de / c'est sûr qu'elles elles vont leur comme celle
celle dont le le mari est an anglophone va parler et puis va / autant que
possible demeurer là où y aura des écoles françaises pour que l'enfant puisse
avoir les les deux langues / parce que / c'est une richesse du moment que //
quand on est convaincu qu'une seule qu'une autre langue c'est une richesse
on on la on s'organise pour pas la perdre (ÉLOISE (18-25))*

GERMAIN, comme beaucoup fait preuve d'une certaine fierté pour ses petits-enfants :

*c'est le fun oui puis vous voyez les deux petits enfants en questions euh un est
Marc et une petite son nom est Mélanie ils parlent très bien français très bien*

j'suis certain que si vous les rencon rencontreriez euh que vous seriez impressionnée / ma fille a épousé un autre type euh / de racine française disons un nommé Paquette qui a été élevé de la semblable à la façon où nous avons élevé les nôtres / et ils sont épousés les enfants parlent aussi bien français que les miens ont parlé à ce temps là / (19-4)

Les grands-parents inscrivent le sujet dans une mémoire vivante. Ils sont le lien avec les racines françaises. Sans doute aussi est-ce pour cela qu'ils perpétuent au delà de l'usure quotidienne du fait français, de la pratique de la langue comme on l'a vu, qu'ils perpétuent dans l'inconscient cet attachement au fait français. Les locuteurs parlent facilement et spontanément des grands-parents, ils connaissent leur histoire, y sont attachés. La plupart viennent du Québec (CAROLINE (10-24), GILBERTE (1-2), CAMILLE (7-33), GINETTE (1-5), ISABELLE (11-24), ALINE (2-13), ÉLOISE (3-10), RENAUD (15-31), SÉBASTIEN (11-20), RICHARD (24-21)), certains étaient déjà installés en Ontario (LAURE (14-24), MARC (20-27), GERMAIN (7-26). Est souvent évoqué aussi ce lien avec les grands-parents, lien affectif, lien de transmission :

nous autres on avait ma grand-mère elle elle tenait beaucoup au français alors elle nous a toujours montré (THÉRÈSE (30-26))

qu'est-ce c'est qui s'est passé dans les anciens temps / puis / on parlait souvent avec ma grand-mère / comment c'était quand elle tenait une maison de pension à Chelmsford / i ont passé à travers de la la grande dré dépression puis (CAMILLE (7-33))

t'sais garder le français aller mes grands-parents sont français pis / t'sais juste par gar parler la langue de mon pays le le Canada (TOM (3-3))

ouais tu tu peux regarder jusqu'à nos euh grands-parents à nous autres ici i parlent pareil comme nous autres (DENIS (19-2))

Mais qu'en est-il de l'avenir ? Les grands-parents de demain pourront-ils encore assurer cette transmission linguistique et identitaire ?

*les grands-parents euh ont fait l'effort les parents les arrières-grands-parents
comme mes parents euh alors là ça arrive comme à ma génération moi j'parle
français mais là mes enfants pis là / mes arrière mes mes petits-enfants qu'est-
ce qui va leur arriver (ISABELLE (12-10))*

Effectivement, souvent lors de mariages mixtes, par un lent glissement, la langue française ne sera pas transmise. Seul restera, mais pour combien de temps, ce lien avec les grands-parents, un espace en francophonie. Si elle parlait français avec ses parents et si ses grands-parents ne parlaient pas anglais (30-25), dans le cadre d'un mariage mixte, GILBERTE s'adresse à sa fille en français (encore une histoire de femmes) mais à son mari (2-20 / 8-15) et à son fils en anglais :

*hum j'parle aux enfants en fr plutôt en français mon garçon c'est en anglais
lui i a quatorze ans / alors i est rendu à l'âge qu'i aime mieux parler en
anglais / et puis ses ami(e)s c'est des Anglophones i va à l'école
d'immersion mais c'est plutôt en anglais / ma fille elle a juste huit ans elle
pis j'ai toujours euh parlé en français / à la maison c'est différent euh
j'parle à ma fille en français pis à mon mari et mon garçon en anglais alors
on change ça (GILBERTE (2-2)).*

ISABELLE, qui vient d'une famille francophone, parle aussi la plupart du temps anglais à son mari (5-5), anglais lui aussi, et à ses enfants, sauf à sa fille qui veut vraiment parler en français (15-4). La transmission se ferait-elle par les femmes ? Quant à NOËL, l'anglais est de rigueur au foyer. C'est une habitude et on n'y pense plus. Seule THERESE, parmi les cinq mariages mixtes de la présente enquête, a réussi à maintenir le français dans la famille.

À partir de toutes ces formes de transmission, linguistique et identitaire, il s'agira, ensuite, de cerner le rapport avec les liens d'origine et la structuration de soi en son identité. Ou autrement dit, de voir dans quelle mesure, une transmission forte du fait français peut construire une identité forte en français.

3. Les liens d'origine

Il est donc plusieurs façons de vivre la transmission de la langue française au sein de la famille. Mais au-delà du foyer, les liens d'origine retiennent chacun en terre française, comme un lien de mémoire, construction de soi contre le temps et contre l'oubli. En Ontario français, je l'ai montré (Moïse, 1995), la mémoire du groupe est fugitive, fragile, en perte d'ancrage. Reste une mémoire à tisser de soi à soi dans la quête de ses origines. L'origine comme point de repère passe par les racines, racines françaises proches ou plus lointaines ; elle passe aussi par le nom, le nom propre.

3.1. Un attachement français

3.1.1. Les origines françaises

Le lieu de nos origines, le temps qui s'écoule de nous à ceux d'avant nous, ces racines nous construisent, nous donnent à être et nous propulsent vers un devenir. Quand il y a bonheur en cette terre antérieure et intérieure, on peut alors dépasser sa propre origine, s'en échapper pour mieux la vivre. L'origine est là, dans ce que l'on est, dans ce que l'on fait, indicible, invisible. Sa présence se fait naturelle, quotidienne. Pour être. Pour se sentir d'une lignée à continuer, pour s'ancrer soi-même dans une mémoire, pour trouver sa place.

L'origine doit alors se céder, elle ne s'invente pas, elle se livre de génération en génération, question de transmission. *Les impasses de l'identité sont - et ne sont autre que - des impasses de la transmission, mais d'une transmission de mémoire et d'inconscient où se rejoue l'origine* (Siboni, 1991 : 52). La transmission est en jeu en partie dans la généalogie qui nous offre cette reconnaissance, cette certitude du passé pour aller vers l'avenir.

La généalogie nous génère et génère à partir de nous ; c'est un potentiel de traces saisies et dessaisies ; c'est une manière " élémentaire " de se donner lieu, d'invoquer un déploiement de noms propres, d'événements et de corps qui ont répondu. C'est ce qui donne la possibilité d'un certain choc avec soi-

même [...]. La généalogie double le roman familial, elle le porte et l'emporte. Paradoxalement, elle intègre le sujet à ce qui lui échappe, à une autre forme de son inconscient. Il lui semble être reconnu par le plus lointain de lui-même, par une Mémoire essentielle. Il dispose d'un germe d'espace, d'une sorte de voisinage de lui-même qui lui permet de n'être plus réduit à soi, mais de vibrer à de l'événement possible : d'être tel qu'il peut lui arriver quelque chose qui ait partie liée avec son histoire, son potentiel d'origine, son temps - sa manière à lui et aux "siens" de prendre le temps pour se reproduire avec (Siboni, 1991 : 378).

3.1.2. Ce lien avec les ancêtres

Les Franco-Ontariens comme les Canadiens Français, dans l'ensemble, sont forts attachés au lieu d'où ils viennent et au lieu où leur famille s'est fixée, comme un ultime repère dans l'espace et le temps. Il est d'ailleurs troublant de remarquer la confusion faite entre *descendants* et *ancêtres* (FRÉDÉRIC, FRANÇOIS, RENÉ). Comme si dans ce simple lapsus se télescopaient passé et avenir, mémoire et espoir dans lesquels se pose le sujet. Pour ne pas perdre le fil.

D'ailleurs, la plupart des locuteurs qui abordent ce sujet de l'origine, en relation avec les ancêtres, le font soit spontanément par glissement (MICHÈLE, PAULINE), soit en référence à une question sur leur identité et son maintien (CAMILLE, ÉLOISE, GERMAIN, RENÉ), sur l'importance du français (JÉRÔME, FRÉDÉRIC) ou de la religion (FRANÇOIS) comme une nécessité de se dire, de donner force à sa francophonie par l'évocation de ses racines. MICHÈLE montre combien il lui serait difficile de renoncer à sa lignée :

mais t'sais moi y a une chose qui me rend extrêmement fière ok / [...] c'est que j'suis la seizième génération / au Canada / ok pis mon premier ancêtre i venait de Bruges ok / pis y a un lon longue descendance rancophone ok / [...] ça serait vraiment de valeur de la couper cette descendance là j'me dis y a une héritage là (24-24).

PAULINE glisse entre quelques explications sur ses choix linguistiques que ses *racines qui sont correctes* (7-31), comme pour justifier malgré tout une appartenance. CAMILLE a du sang royal dans les veines :

ça représente euh les racines / parce qu'on sait que notre ancêtre est venu de d'là puis [...] nos anciennes racines sont à la France malgré que nos racines aujourd'hui sont ici au Canada / mais y a toujours cte lien là avec la France (27-16).

ÉLOÏSE se rattache au Québec :

mes origines remontent au début de la colonie alors moi là j'trouve j'sens mes racines profondes (Cl.oui) puis le le j'me souviens de la province de Québec sera toujours euh important pour moi (6-3)

ça démontre nos ancêtres / parce que lors de nos ancêtres lorsqu'i sont venus s'installer ici en Ontario (JÉROME (20-16)),

mes descendants sont tout' en français (FRÉDÉRIC (4-14)),

oui ah oui parce que la descendance vient de France hein (FRANÇOIS (17-7)),

c'est c'est quelque chose qui a été donné euh c'est c'est à moi ça m'appartient c'était mes ancêtres (...) je dirais y a n'en au moins quatre générations pis auparavant je le sais pas / maintenant du côté de mon père euh / trois générations en Ontario mais auparavant au Québec (GERMAIN (7-18))

RENÉ se sent incontestablement, malgré tout, d'origine française :

on est français on (n') a pas le choix j'peux pas dire que je viens d'ailleurs / j'viens par icitte (Cl oui) / on a ben des descendants d'ailleurs mais j'sais d'où est-ce qu'i viennent / i venaient probablement de France (33-4).

Il y a celles et ceux aussi qui n'ont pas une connaissance très claire de leurs origines, ils répondent d'ailleurs souvent à la question sur ce sujet et ne l'évoquent pas d'eux mêmes (LAURE, MARC (21-4)). La transmission manque-t-elle, l'identité s'en trouve-t-elle affaiblie ?

Peut-être devient-elle plus difficile à vivre quand l'origine est faite de doutes - d'où suis-je ?.

L'origine se cherche-t-elle, l'identité se fragilise-t-elle ?

*euh sont de oui / on a toujours été de oui de l'Ontario / mais plus loin là moi
j'suis pas euh j'ai pas trop trop euh disons euh connu mes ancêtres / hein j'ai
pas trop euh renseigné là- dessus là vraiment mais (LAURE (14-24))*

Il est à noter, en effet, que plus le lien de filiation en français est fort, plus le lien d'origine l'est aussi. Comme si l'un et l'autre se renforçaient mutuellement.

3.2. Le patronyme, nom de famille

Le nom de famille inscrit donc la personne dans ce qui la porte, de génération en génération. Le nom propre sert - c'est là peut-être sa première mission - à identifier, à repérer quelqu'un ; mais il renvoie aussi non pas à un signifié - le nom propre n'a pas de signification - mais à un *qui suis-je*, à chaque fois renouvelé inscrit dans le temps de l'avant et dans sa propre existence. *Le patronyme engage la parole du sujet comme il engage son existence en lui donnant un sens, une orientation* (Nogues, 1992 : 28). Pour aller plus loin, le nom renvoie au père, au père symbolique et à une assurance d'identité. Pour ce qui nous concerne, à une assurance d'être français, d'avoir, par le nom, à jouer à son tour ce rôle de détenteur d'identité à transmettre. Parfois, il devient important pour certains de changer de nom, de l'angliciser, de le franciser. C'est là un changement d'être et de destin alors qu'il ne s'agit peut-être que d'un changement d'apparence, étape illusoire d'une assimilation rêvée. Changement de nom facilité d'ailleurs, par exemple, en France lors de la naturalisation. Mais l'exil intérieur s'efface-t-il par la perte de son nom d'origine ?

*Doté d'une généalogie fantôme et d'un nom venu de nulle part, il n'est pas
toujours aisé de s'y reconnaître. Le désir des parents de protéger leurs
enfants dans un futur sans antériorité, délesté des souffrances mais aussi des*

références anciennes, laisse parfois ses derniers interdits, dans la trouée des filiations (Lapierre, 1992 : 19).

Il n'est pas étonnant alors que l'évocation du nom renvoie toujours à une question d'identité ou de culture, et que NOËL précise avec gêne qu'il parle en anglais malgré son nom, pour expliquer ce renoncement de filiation. Le nom reste, plus que tout, la dernière trace identitaire et est évoqué par ceux-là même qui se soucient peu de transmission de valeurs françaises.

j' dis ben dis moi pas j'ai du sang royal parce que monsieur L. c'était un sieur
(CAMILLE (8-11))

mais comme ma mère c'était des R. eux autres sur le bord à ma mère et puis euh / (LAURE (14-31))

mes grands-parents ont / oui les G. ça vient de Chelmsford (JÉRÔME (1-20))

ben c'est de / parler français parce que mon nom c'est C.(TOM (3-2))

malgré que ma mon nom c'est L. que on devrait parler français on le parle pas ici dans la famille (NOËL(1-5))

T. ça vient de France hein / et puis euh / on continue dans la racine de nos parents on va dire hein (FRANÇOIS (17-9))

mon nom c'est français S. c'est : mais pis euh chez nous mon père pis ma mère c'est f'rançais les deux ma mère est en noces de Thibodeau / Thibodeau c'est un nom français pis Saulnier c'est un nom français (NORMAND (7-17))

c'est tout des Français dans ma famille non non ben t'sais à part mon nom anyway / C. c'est c'est français ça (FLORIAN (9-18)).

4. Lien de filiation, et choix identitaire

Accepté et entretenu ou délaissé et nié, le lien avec l'origine et la filiation structure l'identité. Mais quand le choix d'être ou pas en français devient difficile, le sujet se trouve pris dans un entre-deux, entre l'une ou l'autre culture à laquelle il se confronte. Il oscille entre ce lien avec

l'origine, distant parfois, et cet attrait pour l'univers anglais quotidien. Ce temps de l'entre-deux, ce temps où se télescopent le passé et le présent tourné vers l'avenir, est là en soi, sans cesse.

Mais la situation de l'entre-deux est inconfortable : il confronte, dans l'épreuve l'origine au devenir, confrontation impossible et contradictoire. Pris entre l'origine qui l'enserme et l'avenir qui l'entraîne, le sujet peut chercher un lieu où se trouver, un lieu de repos pour le présent. Et de cette zone tourmentée et en tourment, de son appréhension dépendra la préhension de l'avenir. *Toutes nos situations cruciales sont sous-tendues par une position d'entre-deux, posture instable ou incrustée dont l'épreuve semble décisive* (Siboni, 1991 : 15).

Il faudra sortir de l'origine, se l'approprier puis s'en éloigner pour réussir l'avancée en soi. Mais, d'une manière comme une autre, la renier c'est se perdre.

4.1 De l'identité en balancement

Il est un moment où l'entre-deux se vit dans ce balancement entre l'origine, force prégnante, de laquelle le sujet cherche à se détacher. Comme si, toute conscience vive, il tentait de fuir ses origines, origines françaises pour frayer avec l'autre bord qui le constitue aussi, la berge anglaise. Mais on ne peut échapper à l'origine si facilement.

PAULINE profondément marquée par l'éducation de son père, en relation de souffrance avec son origine française cherche à s'en échapper. Elle voudrait fuir vers les États-Unis, être parfaite bilingue, se fondre en milieu anglophone, *t' sais comme être bilingue heureux* (9-12), *pour les langues en dedans de moi que c'est une bataille intérieure pis c'est plus compliqué qu'il faut* (10-13). Mais elle s'y rattache toujours, elle souffre aussi du peu d'affirmation du fait français en Ontario, de ces manifestations en français qui n'ont d'autres objectifs que la préservation de la langue. Elle se rêve majoritaire, *j' peux pas aussi me servir de mon français c'est tout en anglais / alors après avoir vécu Montréal t' sais j' trouve ça triste* (Cl.mm) *t'sais comme je c'est un manque que j'avais pas avant t' sais / c'que j' veux dire* (5-22). Car cette quête de soi

passer par une quête du bonheur au delà de ces tourments de l'entre-deux, *j'essaye de trouver d'autres encouragements pour être heureuse en français* (18-3).

BRIGITTE voulait / voudrait renier son père et ses origines, oublier sa souffrance française. Elle s'est alors laissée glisser vers l'univers anglais mais, peu à peu, ses origines se sont fait plus présentes et pressantes, elle commence à *être plus consciente on se fait taper dessus point / on se fait taper dessus / on se fait / juste parce qu'on est différent pis on veut parler français* (3-22). Elle voudrait désormais vivre sa langue, pouvoir choisir. Ce choix qu'elle évoque tant (4-30 / 5-9 / 5-15, 12-12 / 15-18), ce choix de vivre en son identité, en sa langue, c'est ce choix aussi qu'elle pose (5-15 / 15-18 / 9-10) pour dépasser l'entre deux et accepter sa part française, *vivre dans ta langue / c'est avoir le choix pis le / c'est avoir le choix de prendre l'une ou l'autre / c'est être libre de faire ce choix là* (4-30). Pour l'instant, elle balance dans la souffrance du désir / non-désir d'accepter l'origine, car cette origine est elle même souffrance, souffrance du minoritaire *y a des portes quand tu décides d'être francophone tu te fermes des portes //* (17-15). Et le rejet de cette identité française que lui renvoie son origine est une quête d'amour. Comme elle le signifie par sa parole et des silences :

plusieurs des amis à papa euh / font toutes sortes de choses /// t' sais i écrivent des éditorials i / i travaillent euh pour la francophonie t' sais /// pis i se font /// j' suis-t- encore dans la phase où j'aimerais que tout le monde m'aime / t' sais où j'aimerais j'voudrais avoir des par j'aimerai(s) que tout le monde soit mon ami / j'suis pas prête à à // à me faire rejeter parce que j'ai décidé d'être francophone / pis j' sais que ça ça va arriver (15-35).

Ce passage ne peut se prolonger, il est transitoire avant d'atteindre la quiétude en son identité. Sa violence et sa turbulence, prix de l'avenir, se doivent alors d'annoncer des accalmies. Rester en zone perturbée ne saurait être supportable, ce serait entrer en réelle et profonde souffrance. *La capture d'origine peut être d'une violence inouïe : on se retrouve exilé dans son origine,*

exilé en soi, empêtré dans un soi impalpable de vertiges (Siboni : 33) Il faudra alors que se négocie ce choix vers une identité à soi où se vivent présence française et présence anglaise.

Ce profil identitaire est riche de ses contradictions. Les locutrices, puisqu'il s'agit d'elles, prises dans une identité francophone forte, transmise avec virulence se sentent encore perdues dans ce temps du choix ; elles se débattent dans un nœud identitaire où l'attache avec la filiation les retient trop fortement et avec laquelle elles voudraient rompre.

4.2. L'acceptation de l'origine

L'acceptation de l'origine rend l'entre-deux supportable et permet que s'ouvre l'avenir. Elle s'est faite parfois comme une évidence dès l'enfance, (STÉPHANIE, MICHÈLE, JEAN-PIERRE (15-6), SÉBASTIEN (12-42), ils n'ont pas eu le choix d'être autrement. L'origine est donnée, elle s'impose. Jamais remise en question, jamais non plus posée comme un choix à s'imposer, elle s'est offerte. Elle permet d'accepter, pour se construire sans se détruire, les apports de la culture autre. STÉPHANIE se rappelle les propos de sa mère :

ma mère elle me dit toujours t'as refusé / l'Anglophone parce que i te forcaient à parler anglais puis i voulaient pas t'écouter ou je sais pas trop quoi là / j'sais pas si j'ai compris ça dans ce temps là là / mais j'avais refusé de me laisser faire par eux autres j'voulais être indépendante puis garder mon français (12-24).

L'acceptation sereine de l'origine donnée par cette transmission silencieuse et naturelle par la mère bien souvent permet au sujet de vivre son identité en sérénité. Vivre en français devient alors une évidence, évidence d'une certitude marquée par la filiation.

Pour d'autres, le choix d'être en français est le résultat de tout un travail sur soi, de prise de conscience pour renouer avec l'origine, s'en sentir proche pour mieux y échapper et s'en détacher. Ils ont donc à un moment donné fait le choix délibéré de la langue française (ROLAND

(37-31), JULIE, CLOTILDE, JÉRÔME, FRÉDÉRIC, MARC, DOMINIQUE (14-8), GILBERTE, ALINE (32-30)), du fait francophone (CAROLINE). Reste tout de même une question : renouer avec sa langue est-ce suffisant pour renouer avec l'origine ? Peut-être doit-on voir là une étape transitoire.

JULIE (15-8) s'efforce de garder sa langue, CAROLINE a fait le choix en entrant à l'université (5-7 / 7-15 / 8-2) *là j'ai ess j'pense que c'est là j'ai fait mon choix t'sais là j'ai dit moi j'suis francophone c'est ça que j'veux être* (8-2), MARC en allant au collège bilingue, même s'il sait combien il est difficile de renouer avec sa langue (8-5 / 25-24), CLOTILDE, jeune, *ne savait pas l'importance de garder son français* (9-31), aujourd'hui elle sait qu'elle doit le *pratiquer* (9-33). C'est là question de temps comme si ce temps disait l'importance du lien à maintenir, car *en vieillissant / on commence à s'efforcer à parler le français puis euh on veut pas la perdre* (JÉRÔME (34-21)), *en vieillissant tu le vois plus / c'est plus important* (GILBERTE (24-23 / 25-3 / 31-15 / 26 / 30)), *on vieillit on commence à voir l'importance de t'sais* FRÉDÉRIC (4-1)).

Parmi ceux-là certains vivent leur identité en révolte, en opposition forte au groupe dominant. D'une filiation parfois fragile, contre laquelle ils veulent s'affirmer pour un peu plus de français, ils se construisent par la force de leur choix. D'autres se sont laissés porter par l'environnement, ils auraient pu rompre avec le fait français, mais, attachés encore par un lien qui pourtant s'est peut-être distendu, ils savent qu'en un temps, le fait français s'est fixé en eux. Qu'à un moment, il faudra, pour ne pas y échapper, se rappeler à lui d'une façon ou une autre, par la transmission aux enfants, par l'engagement politique. Il faudra y revenir avant que le glissement vers l'assimilation ne se produise.

4.3. La rupture avec l'origine

Certains rejettent l'origine ou la poussent dans l'oubli pour s'élancer, illusion d'un détachement par la perte de traces. La rupture se fait souvent par refus de ses racines, racines qui disent la honte d'appartenir à ce peuple minoritaire, et croire alors que l'on peut accéder ainsi aux sphères du pouvoir et de la reconnaissance, par l'adoption du monde de l'autre, le monde anglais, ou

par un truchement plus subtil, celui du bilinguisme, bilinguisme culturel j'entends. Le bilinguisme est alors une façon de se rapprocher du pouvoir dominant.

Vivant en régime de double appartenance et de fidélités conflictuelles, la conscience, faite pour être une, se scinde [...]. Sans forme ni visage, l'acculturé s'effondre en son intime. Ignore d'où il vient (Dorais, 1984 : 21).

Quand on se renie sans croire qu'on se renie, c'est *être au milieu* (DENIS, (12-6)), c'est suivre la pente de la vie sans se déterminer (TOM (27-14, RICHARD (43-15)). On peut aussi suivre la pente de l'aliénation, s'octroyer le pouvoir d'être à son tour maître, passer du côté dominant, il faut faire le choix non pas d'abandonner le français mais d'opter pour l'anglais comme l'affirme NOËL (3-9). À ce prix alors le français sera tenu en retrait. Mais renoncer à ses origines ne va pas sans renoncement de soi, rupture avec la filiation qui, même fragilisée, existait .

5. Conclusion : du rôle de la transmission, du choix par rapport à l'origine dans la construction de soi.

Reprenons le lien entretenu avec l'origine.

1. L'acceptation de l'origine sans douleur semble être le résultat d'une transmission linguistique et identitaire évidente, d'une transmission silencieuse faite d'une éducation en français, portée par l'admiration et le respect. Comme si finalement, les locuteurs concernés avaient baigné dans un contexte proche d'un contexte majoritaire ; ils portent fièrement la francophonie à la boutonnière. Vivre en français est une évidence, évidence d'une certitude marquée par la filiation. Un lieu, des parents français mais pas seulement. Une représentation du fait français valorisée aussi : l'histoire franco-ontarienne a un sens, le peuple qui l'a construite est à respecter. Leur langue est la langue française, au delà de tout. Ils sont engagés politiquement, leur action a valeur de mission. Ils ne vivent ni en état de tension ni de rébellion permanent, sans agressivité, sans envie non plus - les seuls peut-être - à l'égard des anglophones. On retrouve là les plus jeunes locuteurs et locutrices (JEAN-PIERRE, SÉBASTIEN, STEPHANIE par exemple).

Mais il y a ceux aussi plus âgés qui ont accepté leur origine comme une évidence sans pour autant, à cause du contexte économique, avoir revendiqué pour une vie en français. Mais la transmission linguistique et identitaire est passée par le fait français, là l'important sans doute. C'était peut-être un temps plus ancien où être canadien français avait un sens. L'histoire du français était celle vécue par son peuple, histoire concrète ; la langue sans être celle de l'extérieur, d'une politique bilingue, était et est encore celle de soi avec soi. Soumis dans les faits au monde dominant, sans engagement politique réel, pris par la honte de sa situation minoritaire, ces locuteurs (DOMINIQUE, RENÉ) vivent dans un non-choix cette dualité d'être. De l'époque où le clocher et la famille protégeaient la langue, ils ont gardé cette certitude que Français et Anglais pouvaient vivre côte à côte sans se détruire.

2. Mais le choix d'être en français se pose aussi mais ce qui le détermine est plus complexe à cerner. Est-ce la force d'un environnement (JULIE), les grands-parents (CLOTILDE), l'image du père (MARC)... ? Cette force qu'impose le choix d'être en français dépasse la seule transmission linguistique que peuvent offrir les parents, transmission souvent donnée parfois par la loi intérieure, dans l'opposition, ou même en anglais. Il y a, à un moment donné, un élément déclencheur, qui pousse le locuteur à être en français, un rien de vie. Ils ont alors tous des comportements particuliers, en lutte contre l'assimilation pour certains. Pour d'autres (ROLAND, MICHÈLE), c'est une identité dans la rébellion, portés qu'ils sont par leur déchirement intérieur. D'une filiation parfois fragile, ils se construisent par la force de leur choix. Ils vont contre le milieu anglophone, partie forte de leur vie, parents, mari, école ou lieu. Même si ce monde anglais les fascine, ils s'opposent à ce mouvement de l'autre bord qui les entraînerait trop facilement, ils s'opposent dans leur vie et dans leur discours, violemment.

3. Il y a le non choix de ceux qui n'ont pas franchi le pas, qui n'ont jamais décidé. Parce que le lien avec la filiation s'est distendu. Ils perdent la pratique de leur français mais lui restent attachés parce que le lien avec la filiation n'est pas tout à fait rompu, parce qu'en leur intimité avec leur langue est une place de bonheur, parce qu'en un temps, le français s'est fixé en eux. Il reste un sentiment d'être en français, sentiment qui s'étire aussi parce qu'il s'appuie sur une

culture franco-ontarienne affaiblie. Mais sans décider de choisir de garder son français, le glissement se produit : de l'assimilation linguistique à l'assimilation culturelle, il suffit de bien peu de générations (ALINE, CLAUDETTE).

Et il y a ceux ou celles plutôt qui ne veulent pas faire le choix. Qui vivent une trop forte transmission en français et qui la refuse. Prises entre une identité francophone intense, étouffante même, elles se perdent dans ce temps du choix. Peu intéressées par les questions de revendication ou de politique sans pour autant s'y opposer ou y être indifférentes, elles se débattent dans ce nœud identitaire où l'attache avec la filiation retient trop fortement. Le rompre ce serait mieux accepter pourtant son origine et l'identité française. Car il est impossible par les doutes ou les douleurs qu'elle engendre de supporter ce déchirement entre deux cultures, celle que l'on porte finalement dans son intimité et celle vers laquelle on cherche à se diriger, comme en échappatoire. Mais vainement et dans l'illusion. Car on ne peut échapper à l'origine (BRIGITTE, PAULINE)

4. Reste ceux qui ont renié l'origine, dont la transmission était déjà affaiblie, et qui, par choix, ont décidé d'aller sur l'autre rive. Ce sont des bilingues de circonstance. N'ayant pas encore ou jamais décidé vraiment d'opter pour une identité francophone, ils se sont laissés porter par le cours des choses, la filiation faisant faux-bond. Et sans décider vraiment de refuser l'assimilation, ils se sont dirigés vers cette voie toute tracée valorisée et valorisante, celle du bilinguisme. Et c'était alors chose aisée. Comme une manière d'échapper à ce peu d'attaches ou ce peu de connaissances d'une culture franco-ontarienne, comme une façon de se disculper aussi, ils ont pris le parti d'exister en anglais et en français mais pour mieux s'intégrer à la suprématie dominante. Mais ces jeunes, puisqu'il s'agit là des jeunes, vivent en identité flottante parce qu'il devient impossible pour eux de se poser dans une culture française qu'ils ne connaissent pas et qu'ils ne peuvent ni ne veulent défendre. Loin d'être moteurs de changement social, ils subissent la politique bilingue. Et il y a ceux aussi, moins jeunes, qui délibérément ont renié leurs origines. Il n'est pas question de perdre la pratique du français surtout en cette bonne époque de bilinguisme. Il suffit de perdre tout repère culturel français ou plutôt de renier

la culture, culture qui peut être connue d'ailleurs, je veux dire dans ces critères d'identification. C'est là une pente douce où l'usage du français se réduit ou se limite aux situations formelles. Tout bascule vraiment quand les représentations du monde ou quand l'intimité avec sa langue changent.

Ainsi, le lien entretenu avec la filiation structure chacun, il entre dans ce mouvement d'identité, fait de changements, d'apprentissage de valeurs, de découvertes des incohérences, acceptation, déceptions, modifications... Si ce lien s'est distendu, s'il n'a pas été entretenu, il peut y avoir alors rupture d'identité. Viendront peut-être les crises identitaires qui trouveront des analgésiques illusoires : de la *séparation* à l'*acculturation*, les échappées masquent la souffrance. Même si, pour tous, comme dernière balise, reste l'attachement au nom, à son patronyme, l'attachement à des ancêtres.

ANNEXE. QUESTIONNAIRE UTILISÉ POUR

LA CONSTITUTION DU CORPUS

1. Les pratiques

- Quand utilisez-vous le français ?
- Essayez-vous toujours de l'employer dans les services proposés par la loi 8 ? Dans les magasins ? Si oui pourquoi ?
- Regardez-vous la télévision en français ? Ecoutez-vous la musique ou la radio en français ? Pourquoi ?
- Lisez-vous en français ? Pourquoi ?
- Quand utilisez-vous l'anglais ? Pourquoi ? Quand l'avez-vous appris ?
- Vous intéressez-vous aux activités francophones ? Faites-vous partie d'une organisme francophone ? Pourquoi ?

2. Les représentations

- Que pensez-vous de la religion ?
- Etes-vous satisfait de l'enseignement en français ?
- Êtes-vous bilingue ? Est-il important d'être bilingue dans votre métier ou pour votre futur métier ? Que signifie être bilingue ?
- Que pensez-vous de la décision de Sault-Sainte-Marie ? Croyez-vous au racisme dont on parle ? Le vivez-vous ?
- Vos meilleurs amis sont-ils francophones ou anglophones ? Pourquoi ?
- Que pensent les anglophones des Franco-Ontariens ?
- Quelles sont les particularités d'un anglophone ? Avez-vous des histoires à raconter à ce sujet ?
- Quelles sont les particularités d'un Franco-Ontarien ? Qu'est-ce qu'un Franco-Ontarien ? Vous dites-vous Franco-Ontarien, francophone, français ou .. Pourquoi ? Etes-vous fier d'être francophone ?
- En quoi les anglophones sont-ils différents des Franco-Ontariens ?
- Que signifie être minoritaire ?

- La situation des Français ressemble-t-elle à celle des Italiens, des Ukrainiens...?
- Aimez-vous parler en français ? Parlez-vous bien le français ?
- Il y a-t-il des choses qu'on ne peut dire qu'en français ? Qu'en anglais ?
- Quelle langue utilisez-vous quand vous êtes en amour, en colère, ou triste ?
- Pourquoi employez-vous des mots anglais quand vous parlez ?
- Comment vous sentez-vous quand vous utilisez le français chez vous avec des amis, dans des organismes officiels avec des anglophones ?
- Avez-vous renoncé à votre langue ? Y renoncerez-vous ? Pourquoi ?
- Comment sont les Québécois ? Les Français ? Anecdotes ? Comment parlent-ils ?
- Les Québécois comprennent-ils vos problèmes ? Comprennent-ils votre langue ?
- Avez-vous l'impression de faire partie d'une grande famille francophone ?
- Où voudriez-vous vivre ? Pourquoi ?
- Comment envisagez-vous l'avenir ? Dans l'ensemble ? Pour vos enfants ?

BIBLIOGRAPHIE

ALBERT, P. (1992), *Le dernier des Franco-Ontariens*. Sudbury, Prise de parole.

BENOIST, J. (1980), “ Anthropologie et identité culturelle “ in *Identité culturelle dans les Amériques*. Montréal, Centre de recherche sur le bilinguisme. Pp 14-20.

BERNARD, R. (1987), ” Le rôle social des institutions ethniques “. Sudbury, *Revue du Nouvel Ontario*, numéro 8, pp 41-48.

BERNARD, R. (1988), *De Québécois à Ontariens : la communauté franco-ontarienne*, Hearst, Éditions le Nordir.

BERNARD, R. (1990), *Vision d'avenir. Tome I. Le déclin d'une culture. Recherche, analyse et bibliographie. Francophonie hors Québec, 1980-1989*. Tome 1, Ottawa, Fédération des jeunes canadiens français.

BRES, J. (1991), ”Des stéréotypes sociaux “. *Le même et l'autre en discours, cahiers de praxématique* numéro 17. Praxiling, Université de Montpellier. Pp 93 - 112

BRES, J. (1993), *Récit oral et production d'identité sociale*. Langue et Praxis, Université Paul Valéry, Montpellier.

BOURDIEU, P. (1982), *Ce que parler veut dire*. Paris, Fayard

CAMILLERI, C. et M. EMERIQUE. (1989), *Chocs des cultures : concepts et enjeux pratiques de l'interculturel*. Paris, L'Harmattan

CARDINAL, L. (1994), " Ruptures et fragmentations de l'identité francophone en milieu minoritaire ; un bilan critique " . *Sociologie et sociétés*, vol. XXVI, numéro 1. Presses de l'Université de Montréal, pages 71-87.

DORAIS, F. (1984), *Entre Montréal et Sudbury*. Sudbury, Prise de Parole.

FRENETTE, N. (1985), " Les écoles franco-ontariennes et la préparation aux études post-secondaires " . Sudbury, *Revue du Nouvel Ontario*, numéro 7. Pp 91-108

FRENETTE, N. (1989), *Les Franco-Ontariens interrogés par le pluralisme culturel*. IEPO.

HELLER, M. (1987), "L'école de langue française à Toronto " , Sudbury, *Revue du Nouvel Ontario*, numéro 9, pp 71-92.

HELLER, M. (1989), " Variation dans l'emploi du français et de l'anglais par les élèves des écoles de langue française de Toronto " . In MOUGEON, R et E, BENIAK (ed) *Le français parlé Hors Québec. Aperçu socio-linguistique*. Québec, Presses de l'Université Laval Laval.

HELLER, M et L, LEVY. (1991), *Les mariages linguistiquement mixtes*. CREFO.

HELLER, M. (1994), " La sociolinguistique et l'éducation franco-ontarienne " . *Sociologie et sociétés*, vol. XXVI, numéro 1. Presses de l'Université de Montréal, pages 155-169

JUTEAU-LEE, D. (1980), “ Français d’Amérique, Canadiens, Canadiens français, Franco-Ontariens, Ontariens : qui sommes-nous ? “. *Pluriel débat* , numéro 24, pp 21-43.

JUTEAU-LEE, D. (1983), “ La production de l’ethnicité ou la part réelle de l’idéal “. *Sociologie et sociétés*,, volume XV, numéro 2. Presses de l’université de Montréal. Pp 39-55

JUTEAU-LEE, D. (1994), “ Multiples francophonies minoritaires : multiples citoyennetés“. *Sociologie et sociétés*, vol. XXVI, numéro 1. Presses de l’Université de Montréal, pages 33-47

KREMnitz, G. (1981), “ Du “ bilinguisme ” au “conflit linguistique”, cheminement de termes et de concepts “. *Langages*, numéro 61. Pp 63-73

LAFLAMME, S et J, BERGER, J. (1988), “ Compétence linguistique et environnement social “. Montréal, *Revue canadienne des langues vivantes*. Vol 44, numéro 4.

LAFLAMME, S et D. DENNIE. (1990), *L’ambition démesurée*. Prise de parole. Sudbury.

LAFONTANT, J. (1992), “ Adieu ethnicité, bonjour minorités “. *Cahiers franco-canadiens de l’Ouest*, vol. 4, numéro 2. Pp 219-242

LAFONTANT, J. (1994), “ Interrogations d’un métèque sur la sibylline et dangereuse notion d’identité collective “. *Sociologie et sociétés*, vol. XXVI, numéro 1. Presses de l’Université de Montréal, pages 47-59

LA PIERRE, N. (1992), “ Le nom change “. *Le trimestre psychanalytique*. numéro 1. Éditions de l’association freudienne, Paris. Pp 13-21

MOÏSE, C. (1995), *Mise en discours d'identités minoritaires : les Franco-Ontariens de Sudbury*.
Thèse de Doctorat. Université Paul Valéry, Montpellier.

MOUGEON, R. (1979a), “ Les mariages mixtes et l’assimilation des francophones au Canada “. *Revue de l’Association canadienne d’éducation de langue française*. Volume 8, numéro 1. Pp 24-29

MOUGEON, R. (1979b), “ Rôle de la société dans l’acquisition et le maintien du français en situation minoritaire : le cas des Franco-Ontariens”, *Revue canadienne des langues vivantes*, vol. 34, numéro 3. Pp 381-394

MOUGEON, R. (1984), “ Acquisition du français en situation minoritaire, le cas des Franco-Ontariens “. *Le français dans le monde*, numéro 1985. Pp70-76

MOUGEON, R. (1987), “ Impact de l’essor de l’immersion sur l’éducation et le devenir des Franco-Ontariens “. *Revue du Nouvel Ontario*, numéro 9. Pp 31-48

MOUGEON, R et E. BENIAK. (1989), “ Recherches sociolinguistiques sur la variabilité en français ontarien “ in MOUGEON, R et E. BENIAK (ed) *Le français parlé hors Québec. Aperçu sociolinguistique*. Québec, Presses de l’Université de Laval.

NOGUES, R. (1992), “ Fonction du patronyme et effet dans la clinique “. *Le trimestre psychanalytique*. numéro 1. Éditions de l’association freudienne, Paris. Pp 23-30

SIBONI, D. (1989), *Le racisme*. Paris, Seuil.

SIBONI, D. (1991), *L’entre-deux*. Paris, Seuil.

THÉRIAULT, J-Y. (1994), “ Entre la nation et l’ethnie “. *Sociologie et sociétés*, vol. XXVI, numéro 1. Presses de l’Université de Montréal, pages 15-33.

WAGNER, S. (1991), *Analphabétisme de minorité et alphabétisation d’affirmation nationale à propos de l’Ontario français..* Toronto, ministère de l’Education. Volume 1.